

Ces questions semblent simples de prime abord, mais ce sont les petits détails qui détruisent la qualité du service. Je suis sûr que les députés conviendront qui si nous avons un public heureux, nous aurons des employés heureux.

Le ministre des Postes n'est pas avec nous ce soir. Il n'était pas là lorsque j'ai parlé pour la dernière fois, le 17 juillet, juste avant l'ajournement de la Chambre. Le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (M. Marceau) a répondu. Ses sages propos, qui figurent à la page 5730 du hansard, commençaient ainsi:

Monsieur l'Orateur, je ne relèverai pas les accusations fantaisistes du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), car le gouvernement n'a pas de temps à perdre.

Je lui rappelle ainsi qu'à son gouvernement arrogant qu'il peut se permettre de gaspiller tout le temps qu'il veut, car ses heures lui sont comptées. S'il ne règle pas les questions fondamentales telles que l'efficacité du service postal qui concerne tous les citoyens canadiens, il pourra bientôt se tourner les pouces comme il le fait à l'heure actuelle.

[Français]

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, il me fait plaisir de répondre, au nom du ministre des Postes (M. Ouellet), à l'honorable député.

Le but de ce questionnaire était de découvrir les causes du taux relativement élevé de roulement du personnel (c'est-à-dire 10 p. 100).

Ce questionnaire a été envoyé, en juin dernier, dans la région de Calgary. C'est le seul endroit, à ma connaissance, où un tel questionnaire ait été utilisé.

Désireux d'améliorer les relations avec leurs employés, les fonctionnaires du ministère des Postes ont envoyé ces questions, qui portaient sur le ministère en général, la surveillance, les conditions de travail, la formation, les chances d'avancement, les descriptions de tâches, le travail par relèves, etc.

Jusqu'ici, 50 réponses ont été retournées. L'analyse de ces données est en cours.

Ce questionnaire ayant trait à un problème interne, et son étendue étant limitée, je ne crois pas qu'il y ait lieu de le rendre public.

[Traduction]

L'AGRICULTURE—LES INTENTIONS DU CANADA QUANT À UN NOUVEL ACCORD INTERNATIONAL SUR LES GRAINS—
DEMANDE D'EXPLICATION MINISTÉRIELLE

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, j'ai mon loyal auditoire à cette heure-ci grâce à la grande collaboration qui existe entre le leader à la Chambre et les whips.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur une question dont on a fait état ces jours derniers et qui mérite d'être rappelée. Il s'agit de savoir si oui ou non le gouvernement prend des initiatives pour en arriver à un accord international sur le blé ou un accord international sur les grains. La dernière fois que j'avais demandé au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) si on faisait quoi que ce soit dans ce sens, il nous avait dit qu'il étudiait la question mais qu'il devait assister à une réunion des ministres provinciaux de l'Agriculture à Charlottetown et, ensuite, des premiers ministres provinciaux à Calgary. Après sa performance des plus minables à Calgary, il appartient au gouvernement d'exposer les mesures qu'il prend en vue

Ajournement

d'en arriver à des accords internationaux concernant le blé et les grains.

Il faudrait immédiatement prendre des mesures dans ce sens parce que les fournisseurs, les exportateurs de grains, dont le Canada, sont présentement en mesure de prendre l'initiative. Je veux parler de la déclaration du Conseil mondial de l'agriculture voulant que la production mondiale sera probablement de 200 millions de boisseaux inférieure à la demande mondiale. Dans de telles circonstances, nous, Canadiens, devrions faire pression pour que soit conclu un accord international en vertu duquel les pays producteurs se verraient garantir un prix raisonnable sur une certaine période de temps et les pays importateurs se verraient assurés d'obtenir certaines quantités. Autrement dit, il y aurait un certain ordre sur le marché mondial du grain qui assurerait une certaine sécurité aux agriculteurs canadiens.

Je soulève la question ce soir en pensant que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a convoqué les grands pays exportateurs de blé à une réunion le 10 septembre pour trouver des moyens d'atténuer les conséquences du manque de céréales à l'échelle mondiale. Le Canada est évidemment un des pays en cause et le gouvernement se devrait de soulever la question d'accords internationaux sur le blé et les grains.

De plus, l'un ou l'autre des ministres concernés devrait exposer à la Chambre, ou du moins au comité permanent de l'agriculture, l'orientation de la politique gouvernementale compte tenu de la situation internationale, afin de ramener l'ordre dans le marché des grains, pour le plus grand bien non seulement des agriculteurs canadiens, mais aussi des millions d'affamés dans le monde.

● (2210)

De plus, pour ce qui est des grains, pour la première fois depuis longtemps, les Canadiens commencent à sentir l'importance fondamentale de l'agriculture comme source de denrées alimentaires au pays. Si le gouvernement prend cette initiative à l'égard du grain, ce ne devrait pas être avant qu'elle ait été énoncée, puis discutée au comité permanent de l'agriculture ou à l'occasion d'une déclaration à l'appel des motions à la Chambre des communes.

Je ne veux relever que quelques points. Où en est la situation dans les négociations mondiales sur le commerce? Où en sommes-nous sur la scène internationale et en ce qui a trait aux accords internationaux sur les grains? Pourquoi ne pas examiner toute la question puis entreprendre une discussion sur la politique énoncée l'autre jour alors qu'en ce moment, le cultivateur de l'Ouest subventionne les consommateurs au rythme de \$1.15 à cause du prix maximum de \$4.50 et du prix minimum de \$3.25. Il y a dix mois, j'ai demandé pourquoi le gouvernement ne modifiait pas son système de double prix et de subventions étant donné que les céréaliculteurs de ma région étaient oubliés.

Si le gouvernement nous demande de faire cette sorte de chose, il lui incombe alors de donner aux représentants de ces gens l'entière liberté d'examiner et de discuter des mesures de ce genre. En outre, le gouvernement n'a pas tenu compte de la réunion des dix ministres provinciaux de l'Agriculture et n'a même pas daigné leur dire quelle était sa politique en matière de grains fourragers. Il n'a pas tenu compte d'une réunion des quatre premiers ministres de l'Ouest, là où sont produits les grains fourragers, et ne leur a pas révélé sa politique. Il n'a pas daigné révéler au Parlement cette politique et, au cours de la journée, il a profité du moment où la presse était absente pour se